marches-securises.fr PUBLICATION



SIAREC - SIA de la Région Est de Clermont-Ferrand (63) 4 rue Bernard Barot ZAC des Littes - Dallet 63111 Mur sur Allier

ÉTABLISSEMENT

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SI D'Assainissement de la Region Est de Clermont-Ferrand (63)

Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 20004384200042

Code postal / Ville : 63111 Mur sur Allier

Groupement de commandes : Oui
Coordonnateur du groupement : SIAREC

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : LUSRIOMW

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Maurice DESCHAMPS - Mail : marche.public@siarec.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : Déclaration de chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Attestation d'assurance : - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Capacités techniques et professionnelles : Déclaration d'effectifs : - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Références de travaux similaires : Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Titre d'études et titres professionnels : indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de

l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché; Liste des moyens techniques : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

Certificats de qualifications professionnelles : Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 14 novembre 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution: Prix: L'offre la plus basse (OPB) se verra attribuer une note de 100. Les autres offres (X) se verront attribuer une note égale à 100 multiplié par le rapport du montant de l'offre la plus basse sur le montant de l'offre considérée. La formule de calcul est ainsi la suivante: 100 x Prix (OPB) / Prix (X): 40; Valeur technique:: 60

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'eau potable et de mise en séparatif des réseaux d'assainissement rue de Riom et rue de la Forge à Lussat.

Classification CPV: 45232410

Type de marché : Travaux

Description succinte du marché : Travaux d'eau potable et de mise en séparatif des réseaux d'assainissement rue de Riom et rue de la

Forge à Lussat.

Lieu principal d'exécution : Lussat

Durée du marché (en mois) : 2

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti: Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis

22 octobre 2025